



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20056250

Dépôt au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de LIÈGE, division NEUFCHATEAU

le 30 AVR. 2020

jour de sa réception

Le Greffier

N° d'entreprise : 0412 110 933

Nom

(en entier) : **AGRICOLE DE JOSIPOIS**(en abrégé) : **J.S.P.**Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Saint-Hubert, Morhet 117 à 6640 VAUX-SUR-SURE****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2020

L'Assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société à
Chaussée de Saint-Hubert 161 à 6640 VAUX-SUR-SURE.

Cette disposition prend effet directement.

Monsieur Johny COP, administrateur, se charge de procéder aux formalités de publicité légale.

La séance est levée, après lecture et approbation du procès-verbal.

Administrateur,
COP Johny

Déposé en même temps que le PV d'AG du 05/03/20.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).